

Grands Prix de la finance solidaire : Finansol et *Le Monde* lancent la onzième édition



Paris, le 16 juin 2020 – **Les Grands Prix de la finance solidaire ont pour objectif d'encourager et de mettre en lumière des projets à forte valeur ajoutée sociale ou environnementale qui s'inscrivent dans la sphère de l'économie sociale et solidaire. Pour cela, ils récompensent des initiatives qui ont réussi à voir le jour ou à se développer grâce au soutien de la finance solidaire.**

Les entreprises peuvent proposer leur candidature jusqu'au 5 juillet.

Un nouveau format pour 2020

Cette nouvelle édition prend un relief particulier alors que nous traversons une crise inédite. Les structures de l'économie solidaire ont été souvent sollicitées au cours des derniers mois. *Le Monde* et Finansol ont souhaité, à travers la nouvelle édition de ces Grands Prix de la finance solidaire, **distinguer une entreprise ayant créé ou développé une réponse à un défi posé par la crise du Covid-19.** Les internautes seront d'ailleurs invités à voter début octobre pour ce projet « Coup de cœur ».

Les Grands Prix, qui se dérouleront cette année sous la forme d'un événement numérique, seront décernés en novembre prochain, à l'occasion de la Semaine de la finance solidaire.

« Nous sommes heureux de pouvoir associer une nouvelle fois Le Monde à une initiative qui met en valeur un pan encore trop méconnu de l'économie française. La finance solidaire ouvre des perspectives nouvelles à des épargnants désorientés qui veulent donner plus de sens à leurs placements », explique **Joël Morio, responsable du Monde Argent.**

*« Les Grands Prix de la finance solidaire sont une occasion unique de mettre à l'honneur des initiatives qui ont pu émerger ou se développer grâce à la finance solidaire, ajoute **Patrick Sapy, directeur de Finansol.** Plus que jamais, cette finance au service du bien commun permet à chacun, porteur de projet comme épargnant, d'être un levier pour un monde plus solidaire et durable. »*

Trois porteurs de projets récompensés

- **Prix France** : sont éligibles dans cette catégorie les structures exerçant une activité à forte utilité sociale et/ou environnementale en France (accès à la santé, lutte contre l'exclusion, insertion par l'activité économique, accès au logement, alimentation durable et filière bio, énergies renouvelables, transition écologique, etc.).
- **Prix International** : sont éligibles dans cette catégorie les structures qui proposent une réponse à une problématique sociale et/ou environnementale locale.

Cette catégorie inclut les structures basées à l'étranger qui ont été ou sont soutenues par la finance solidaire (en direct ou par l'intermédiaire d'un fonds international) visant la pérennité économique et les programmes locaux des associations françaises de solidarité internationale bénéficiaires d'épargne de partage.

- **Prix Coup de cœur** : sont éligibles dans cette catégorie les structures ayant créé ou développé une réponse à un défi posé par la crise du Covid-19. Finansol et *Le Monde* sélectionneront 4 dossiers qui seront soumis au vote des internautes sur LeMonde.fr durant la première quinzaine d'octobre.

Dotations des lauréats

Chaque lauréat recevra une dotation financière d'une valeur de 5 000 euros et verra son projet présenté dans un dossier spécial du « Monde Argent » et sur LeMonde.fr, ainsi que dans une série de podcasts.

Par ailleurs, les structures nommées par le jury dans chacune des catégories seront annoncées sur les pages dédiées aux Grands Prix de la finance solidaire sur LeMonde.fr et bénéficieront d'une mise en valeur sur le site de Finansol.

Dates-clés des Grands Prix de la finance solidaire

- **5 juillet** : date limite de candidature pour les présélections
- **Début octobre** : annonce des nommés pour chaque catégorie et vote en ligne du Prix « Coup de cœur »
- **Du 2 au 9 novembre** : annonce des lauréats dans le cadre de la Semaine de la finance solidaire.

> Toutes les informations peuvent être consultées [ici](#).

La onzième édition des Grands Prix de la finance solidaire est organisée par *Le Monde* et Finansol avec le soutien de France Active, la MAIF, Mirova et le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères.

FRANCE ACTIVE
Les entrepreneurs engagés



mirova
Investing in sustainability


**MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Contact presse

FINANSOL : Agence Wellcom : Mélanie Decomps, Milène Cormier et Bastien Depond
melanie.decomps@wellcom.fr – milene.cormier@wellcom.fr – bastien.depond@wellcom.fr
01 46 34 60 60

LE MONDE : Brigitte Billiard - Directrice de la communication : billiard@lemonde.fr / 06 88 39 12 03
Elisabeth Trétiack - Relations presse : relations.presse@lemonde.fr / 06 84 97 65 56

A propos de Finansol, acteur central de la finance solidaire

Créée en 1995, l'association Finansol est un acteur central de la finance solidaire en France qui a pour objet de promouvoir la solidarité dans la finance et l'épargne. Collectif des acteurs de la finance solidaire, elle fédère aujourd'hui plus de 90 entreprises solidaires, banques, sociétés de gestion, compagnies et mutuelles d'assurance. Finansol est membre du Conseil Supérieur de l'Economie Sociale et Solidaire (CSESS), du Conseil d'Orientation de la Participation, de l'Intéressement, de l'Epargne Salariale et de l'Actionnariat des Salariés en tant que personnalité qualifiée (COPIESAS), d'ESS France, la Chambre Française de l'Economie sociale et solidaire et de l'EVPA. Depuis 1997, le label Finansol distingue les placements de l'épargne solidaire (à ce jour, il existe près de 160 placements labellisés Finansol). Il garantit aux épargnants qu'ils contribuent au financement d'activités génératrices d'utilité sociale et environnementale et atteste de l'engagement de l'intermédiaire financier à offrir à ses souscripteurs une information fiable, régulière et claire sur le produit d'épargne labellisé. www.finansol.org